



N° 4 – ÉTÉ 2023

MON CANAL

La lettre d'actualités



EN CE MOMENT SUR L'ARTOIS – CAMBRÉSIS



DES PERMANENCES DANS LES MAIRIES EN JUILLET ET AOÛT

Calendrier mis à jour sur
le site internet



2 RANDONNÉES ESTIVALES à Mœuvres et Hermies



AUTOMNE 2023

enquête publique environnementale

Restons connectés

artois.cambresis@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr



ÉTUDES ET DIALOGUE AU PROGRAMME CET ÉTÉ

Depuis 2020, les nombreux échanges avec les acteurs du territoire ont permis d'affiner et de préciser le programme du Canal sur notre territoire dans ses différentes composantes : cadre de vie, environnement et agriculture et ce, afin de rechercher les solutions les plus équilibrées pour tous. Cette phase de conception est désormais achevée pour laisser place à la préparation du chantier. Nous finaliserons, dans les prochains mois, les dossiers qui vont permettre de lancer, progressivement, les appels d'offres auprès des entreprises de travaux.

En parallèle, l'enquête publique environnementale, programmée cet automne, est une étape importante en vue de l'obtention de l'autorisation administrative nécessaire pour débiter les travaux. Ces derniers démarreront à l'horizon 2024, pour monter progressivement en puissance au cours de l'année 2025. D'autre part, les différentes procédures liées à la maîtrise foncière des terrains se poursuivent.

Dans le cadre de rencontres estivales, nous aurons l'occasion de vous présenter ce que sera le Canal, nouvelle ligne de vie pour l'Artois et le Cambrésis. Nous vous y attendons nombreux.

Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent été.



Jean-Yves Dareaud,
Directeur du territoire
Artois-Cambrésis

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

CONSTRUIRE LE CANAL AVEC LA PROFESSION AGRICOLE

Dès sa conception, le Canal a été configuré pour réduire ses incidences sur les terres agricoles en concertation permanente avec les représentants de la profession agricole. Ainsi, la gestion économe de l'espace agricole a constamment été recherchée, avec une attention particulière portée sur la gestion des terres excédentaires.



©SCSNE

Un choix concerté de localisation des terrains de dépôt

Dans l'Artois-Cambrésis, sept terrains de dépôts seront ainsi créés, et deux sections de l'actuel canal du Nord remblayées entre Havrincourt et l'écluse n° 7 de Graincourt-lès-Havrincourt, et à la sortie nord du tunnel de Ruyaulcourt. Cette localisation résulte des trois années de concertation et d'échanges avec les territoires, et en particulier avec la profession agricole.

Des terrains de dépôts en priorité remis à l'agriculture

Quatre des sept terrains de dépôts définitifs ont vocation à retrouver un usage agricole à l'issue du chantier. 72 hectares seront ainsi restitués avec un potentiel agronomique maintenu par application des dispositions du guide Technosolutions. À l'issue du chantier, ces espaces acquis par la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) seront revendus.

Des mesures de compensation environnementale privilégiant les délaissés

Sur des terrains ou sur des petites parcelles jugées difficilement exploitables demain, mais également sur les talus des terrains de dépôts définitifs, seront réalisés prioritairement les aménagements paysagers et environnementaux que doit effectuer la SCSNE.

Des réserves foncières anticipées

Depuis plus de quinze ans, des réserves foncières dédiées ont été constituées par la SCSNE, avec la SAFER Hauts-de-France, afin de compenser le prélèvement foncier lié à la réalisation du Canal. Elles représentent de l'ordre de 2 700 hectares sur tout le périmètre du Canal. Ces surfaces, et leur valeur agronomique associée, permettent d'envisager un taux de prélèvement globalement très réduit dans le cadre de la procédure d'Aménagement foncier (AFAFE) que pilote le Département du Pas-de-Calais.

Fin 2022, ces réserves ont été réattribuées temporairement sur l'Artois-Cambrésis par la SAFER Hauts-de-France aux exploitants prioritairement situés sous l'emprise définitive du Canal après appel à candidature.



Guide des Technosolutions pour respecter les terres agricoles

Le guide des Technosolutions « dépôts et occupation des terres agricoles » est le fruit d'un groupe de travail réunissant des experts agro-pédologues des Chambres d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme et la Société du Canal Seine-Nord-Europe. Il a été signé le 25 mai 2022 par l'ensemble des parties.

Le guide détaille les prescriptions techniques que les entreprises

devront appliquer durant la phase de travaux.

Réussir la remise en culture de sols

Les principes clés :

- non-mélange lors des excavations des terres végétales;
- prévention des phénomènes de tassement;
- stabilité et portance des sols reconstitués;

- préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes (adventices);
- bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant la phase de construction du Canal, la maîtrise d'œuvre contrôlera les entreprises à l'œuvre. La Chambre d'agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.



©SCSNE/A.-C. Barbier

LE CANAL À VOTRE RENCONTRE!

Dans la continuité des trois réunions publiques et des deux randonnées tenues entre fin juin et début juillet, les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe viennent à votre rencontre dans le cadre de permanences estivales.

Les lieux et horaires sont consultables en flashant ce QR code :



Randonnée à Mœuvres le 24 juin dernier

FAIRE DU CANAL UN CANAL VERT

Le Canal comprend plus de 1 100 hectares de compensation écologique.

En septembre, les premiers aménagements environnementaux démarreront dans l'Artois et le Cambrésis sur une surface de 2,7 hectares :

- + dans la vallée de l'Agache à Oisy-le-Verger (62) : création d'une mare et d'une rose-lière, fauchage tardif et restauration de la friche humide (dite « mégaphorbiaie »);
- + dans la vallée de la Sensée à Aubigny-aubac (59) : création d'une mare et d'une friche humide, fauchage tardif des prairies et restauration des lisières forestières.



©M.D. conseil et associés

EN BREF...

« La compensation doit permettre de rétablir et même d'améliorer la situation écologique du milieu traversé »

Antoine Lefrancq, responsable des travaux environnementaux de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Pour en savoir plus



Découvrez le film « L'environnement au cœur du Canal »



Diagnostics pyrotechniques : bon à savoir

Les deux guerres mondiales ont laissé leurs tristes lots d'explosifs inertes ou potentiellement actifs dans les sols de l'Artois et du Cambrésis qu'il convient de sonder avant la construction du Canal.

De l'été 2023 à juin 2024, des diagnostics seront réalisés sur les secteurs d'Haynecourt, Sauchy-Lestrée, Epinoy, Graincourt-lès-Havrincourt, et Ytres.

L'intervention réalisée par un quad permettra de limiter les conséquences sur les cultures.

À l'issue de ce diagnostic, des opérations de dépollution seront engagées le cas échéant.

AILLEURS SUR LE CANAL

FAIRE PASSER LE CANAL SUR UN PONT!

LA CONCEPTION DU PONT-CANAL DE LA SOMME A COMMENCÉ

Sur 1,3 km entre Cléry-sur-Somme et Biaches, le Canal franchira la vallée de la Somme, sur le plus long pont-canal d'Europe ! L'ouvrage permettra aux bateaux de naviguer au-dessus de ces zones protégées, en réduisant l'impact du Canal sur le site, puisque seules les piles de soutien du pont nécessiteront un aménagement en fond de vallée. Surplombant la Somme à environ 30 m de haut, le Canal, ramené ici à 34 m de largeur navigable, sera bordé de larges trottoirs accessibles aux piétons et cyclistes, pour des balades avec vues imprenables sur la Vallée. Ouvrage emblématique du Canal Seine-Nord Europe, le Pont-Canal de la Somme sera le plus imposant des trois ponts-canaux sur le tracé. La construction du Pont-Canal de la Somme se déroulera sur 4 ans, à partir de 2025.



Pour en savoir plus



Découvrez l'animation pont-canal de la Somme : la conception détaillée commence !

**RESTONS
CONNECTÉS**

artois.cambresis@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**